

C. 96-3

3<sup>e</sup> COMMISSION d'Intérêt local.

(Nommée le 17 mars 1903.)

MM.

- 1<sup>er</sup> BUREAU : BEAUPIN.
- 2<sup>o</sup> — FÉLIX MARTIN.
- 3<sup>o</sup> — CHARLES DUPLY.
- 4<sup>o</sup> — CORDELET.
- 5<sup>o</sup> — COMTE DE PONTBRIAND.
- 6<sup>o</sup> — GALTIER.
- 7<sup>o</sup> — GOUTANT.
- 8<sup>o</sup> — BONNEFILLE.
- 9<sup>o</sup> — ALEXANDRE LEFÈVRE.



1

Séance du 20 Mars 1903

Président <sup>mm</sup> M. Cordélet  
Secrétaire " Beaupin.

Le Président  
F. Cordélet

Le Secrétaire  
Beaupin

Séance du 26 juin 1903

La Commission réunie sous la présidence de M. Cordélet  
a entendu la lecture de deux rapports présentés :

Le premier par M. Goutant, relatif à une imposition  
extraordinaire établie d'office sur la Commune de  
Doutreuil (Creuse) ;

Le second par M. Beaupin, concernant le projet de  
loi tendant à diviser en deux municipalités dis-  
tinctes la Commune de Deyrançon (Jert-Saint-Vincent).

Elle a approuvé ces deux rapports et en a  
autorisé le dépôt aux bureaux du Sénat.

Le Président

Le Secrétaire

F. Cordélet

SÉNAT

République Française.

Paris, le ..... 1903.

La Questure du Sénat a l'honneur  
de vous informer que la Commission  
d'intérêt local

le 26 mars 1903

dont vous êtes Membre, se réunira

Vendredi 26 Juin

à 9<sup>h</sup> 1/2

J. Bureau